

# LA CHARTE DU TRAILEUR



## Préambule

Le Foxtrail sera couru sous le signe du respect de l'environnement et de la protection du domaine forestier :

- l'organisation mettra en place une zone de jet de déchets après les ravitaillements.
  - une équipe de nettoyage inspectera après l'événement les parcours pour assainir le site.
  - l'organisation a mis en place une charte du traileur eco-responsable (voir ci-dessous), tout coureur ne respectant pas cette charte se verra exclu de la course.
- Toute personne de l'organisation a autorité pour veiller au bon respect de cette charte et des règles de sécurité.

## Charte du traileur eco-responsable

### ➤ **Envers la nature, le traileur ne laisse aucune trace de son passage :**

- Ne rien jeter qui ne soit pas rapidement biodégradable (métal, plastiques mais aussi vêtements, ou papiers et même pelures d'oranges)
- Montrer l'exemple en récupérant les déchets abandonnés par d'autres sachant que « Les déchets attirent les déchets ».
- Toujours effectuer ses besoins naturels loin d'un cours d'eau et en dehors du lit des rivières et torrents
- Toujours enterrer le papier toilettes .
- Ne pas utiliser de détergents ou savons dans l'eau.
- Faire respecter ces règles aux autres sans agressivité avec courtoisie et une volonté didactique.
- Recenser, valoriser et protéger toute découverte patrimoniale
- Vigilance absolue sur les risques d'incendie
- Ne pas prélever d'espèces végétales
- Ne rien emporter de ce qui appartient à la nature
- Ne jamais s'écarter des chemins balisés

### ➤ **Envers les autres traileurs , entraide , fairplay et solidarité :**

La sécurité prime le résultat :

- Vigilance sur la sécurité des autres concurrents

Dès qu'il a le moindre doute le traileur se porte à l'aide des autres concurrents

- Il intervient sans mettre sa propre sécurité en jeu
- Il donne l'alerte (il doit être muni d'un téléphone portable ou d'un sifflet)
- Il mobilise les autres concurrents
- Il ne repart que lorsque la sécurité est assurée
- Il signale à l'organisation les dangers potentiels observés
- Il refuse toute forme de tricherie

### ➤ **Envers lui-même : santé, respect de soi et humilité :**

Le traileur s'interdit tout comportement préjudiciable à son intégrité physique

Il refuse :

- Toute prise de risque exagérée et inutile
- Toute prise de substance dopante
- Toute aide médicamenteuse
- Tout effort démesuré, mal préparé et donc préjudiciable.

Il adopte les comportements sécuritaires :

- Assure sa propre sécurité en étant équipé en fonction du terrain, des conditions météo (camel back, chaussures renforcées, couverture de survie...)
- Nécessité absolue de recueillir les informations sur les dangers climatiques et objectifs climatiques (montée des eaux, dangers orageux, etc)
- Il est conscient de son niveau sportif
- Il respecte scrupuleusement le règlement de la course

### ➤ **Envers la population : respect et discrétion**

- Respect des moeurs et coutumes. Pas de tenue considérée comme provocante dans la zone fréquentée

- L'attitude qui prévaut est celle du visité et non du visiteur
- Respect des religions
- Courtoisie
- Ne pas effrayer les populations non averties et notamment les enfants
- Ne pas endommager les installations locales souvent fragiles et peu adaptés à des poids occidentaux ou à des passages de matériel roulant (ponts de bois, aides diverses à franchissements)
- Ne pas toucher aux moyens de pêche, de chasse, de protection mis en place par les populations locales
- S'opposer à tout comportement dégradant ou dévalorisant
- Ne pas tenir de propos choquants
- Respect de la propriété privée et publique
- Signaler les sources de danger

➤ **Envers la faune :**

- Ne jamais détruire de vie animale.
- Ne jamais détruire les habitats des animaux
- Se tenir à l'écart des jeunes animaux
- Ne pas effrayer les animaux
- Signaler les animaux blessés

**Degré de biodégradabilité de divers déchets**

- Papier – journal – mouchoir papier 3 mois
- Trognon de pomme 3 mois
- Cigarette sans filtre 3 mois
- Pelure d'orange 6 mois
- Allumette 6 mois
- Papier de bonbon 6 mois
- Papier gras paraffine 1 an
- Filtre de cigarette de 1 a 2 ans
- Boite de conserve de 2 a 5 ans
- Brique emballage en carton 5 ans
- chewing gum 5 ans
- Couche culotte 5 ans
- Container plastique 50 a 80 ans
- Canette aluminium de 10 a 100 ans
- Pot de yaourt de 100 a 1000 ans
- Sac en plastique de 100 a 1000 ans
- Polystyrène 1000 ans
- Verre 4000 ans

